

Rouperroux-le-Coquet, le 5 juin 2019

Nos agriculteurs agissent pour l'environnement

Lancement de la démarche

« Fermes laitières bas carbone »

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire et Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture, ont lancé officiellement, mardi 5 juin, avec Claude Cochonneau, président de la Chambre d'agriculture, la démarche « Fermes laitières bas carbone » à l'occasion de la visite d'une exploitation agricole à Rouperroux-le-Coquet, dans la Sarthe. Le monde agricole est soutenu par la Région des Pays de la Loire dans une initiative pilote de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La filière laitière, en particulier, s'inscrit dans une stratégie nationale de diminution de 20% des émissions nettes de carbone des producteurs de lait d'ici 2025. La Région accompagne cette démarche à hauteur de 1,7 million d'euros.

Les agriculteurs ligériens sont les premiers au niveau national à agir dans ce cadre pour la réduction de leur empreinte écologique, tant sur le plan des émissions carbone que la qualité des cours d'eau et la protection de la biodiversité. « *La Région s'engage dans la lutte contre le changement climatique, une problématique majeure qui préoccupe tous les citoyens, monde agricole inclus. Les filières d'élevage ont la volonté d'être vecteurs de solutions écologiques et ainsi rassurer le citoyen et consommateur sur leur engagement.* » souligne Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Il s'agira de déployer à partir de 2019 et sur 9 ans un accompagnement renforcé des élevages ligériens vers une réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation du stockage de carbone. L'objectif est de toucher 5 200 exploitations représentant les deux tiers des élevages laitiers ligériens, pour un budget global d'environ 8,3 millions d'euros mobilisés par les acteurs. « *C'est une première en France et ce projet s'inscrit à la fois dans notre stratégie agrialimentaire "De notre Terre à notre Table 2016-2020..." , qui encourage les exploitations agricoles dans la transition énergétique, dans le schéma régional climat air énergie (SRCAE) en Pays de la Loire, ainsi que dans la stratégie de transition écologique adoptée en 2018.* » ajoute Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture.

Un suivi personnalisé des éleveurs et des performances environnementales de leur exploitation

L'accompagnement des éleveurs se traduit par le développement d'un outil de diagnostic (CAP'2ER) mesurant l'impact environnemental des exploitations, selon trois critères : leur performance carbone (émission et stockage), leur apport à la biodiversité (hectares entretenus), et leur valeur alimentaire (nombre de personnes nourries par an).

Après un premier diagnostic simplifié, l'agriculteur est accompagné dans la mise en œuvre d'un plan d'action adapté à son exploitation. Avec une formation et des conseils techniques, il mettra en pratique les différents leviers environnementaux, pour établir enfin un bilan détaillé des émissions et du stockage de carbone. Le financement par exploitation s'élève à 2470 Euros.

Comment sont réduites les émissions de carbone ?

L'agriculture est l'une des seules activités humaines avec la forêt capables de stocker naturellement du carbone. Ce stockage est favorisé par une certaine affectation des sols : le maintien de prairies

permanentes, l'enrichissement des sols en matière organique, l'implantation de haies, une plus grande surface en herbe...

Les autres leviers mobilisables visent à optimiser l'efficacité énergétique de l'exploitation ou la production laitière : la diminution de l'âge au premier vêlage, une attention particulière à la santé et à l'alimentation du troupeau, des procédés de valorisation des déchets organiques (méthanisation).

Partenaires et financement

Ce projet est élaboré de manière collective entre le CNIEL et le CIL OUEST (l'interprofession laitière nationale et interrégionale), l'IDELE (institut technique), la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, les organismes de conseil en élevage, Vivéa, l'ADEME (l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région des Pays de la Loire.

Coût total : 8,3 millions d'euros sur la période 2019-2027

- La Région accompagne cette démarche à hauteur de 1,7 M€
- L'interprofession laitière (CNIEL et CIL OUEST) à hauteur de 750 000 €
- VIVEA (Fonds d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles) dans le cadre de ses formations prévues par le cahier des charges « Formations Climat », apporte un soutien équivalent à 500 000 €
- L'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) octroie une enveloppe prévisionnelle de 300 000 €
- Jusqu'à 1,5 M€ de fonds européens pourront également être mobilisés afin de former les éleveurs aux meilleures pratiques. Au-delà, la Région soutiendra le principe d'une reconnaissance de la démarche dans le cadre de la future Politique agricole commune post 2020.

La démarche en quelques chiffres

Des chiffres pour mesurer concrètement l'investissement et les résultats de l'action des éleveurs et de la filière.



©CNIEL ferme-laitiere-bas-carbone.fr - chiffres nationaux

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou-Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr / 02.28.20.60.65 – 06 82 80 18 92